

Justificatif généré le 25/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/11/2022  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/644193](http://www.actu-juridique.fr/a/644193)  
N° d'annonce : 644193

## ENGIE Afrique

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 215.040.000 €

**Siège social** : 1 Place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE

814 841 748 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'un Procès-Verbal des Décisions de l'Associé Unique et d'une attestation délivrée par la société Générale , dépositaire des fonds en date du 24 Novembre 2022, il a été :

– Décidé d'augmenter le capital d'une somme de 120 000 000€ pour le porter de 215 040 000€ à la somme de 335 040 000€ par l'émission de 12 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10€ chacune, à émettre au pair.

Décidé de réduire le capital d'une somme de 231 955 810€ pour le ramener de 335 040 000€ à la somme de 103 084 190€, de ce fait les capitaux propres se trouvent reconstitués.

Le capital est fixé à 103 084 190€ divisé en 10 308 419€ libérées en totalité

Les Articles 7 et 8 ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTERRE

Pour Avis.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeJTppBlb**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJTppBlb>

